

Je défie le chef socialiste de se conformer aux moeurs politiques du Québec, que nous, les conservateurs, partageons avec les péquistes et les libéraux provinciaux.

Chef socialiste, montre-toi aux Québécois d'une façon distincte! C'est ce qu'on attend.

\* \* \*

[Traduction]

## LES BANQUES

### LES FRAIS BANCAIRES IMPOSÉS AUX PETITES ENTREPRISES

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, il est grand temps que la petite entreprise soit traitée équitablement. Il y a presque deux mois, le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) s'est fâché tout rouge au sujet de frais bancaires inacceptables. Il a négocié avec les banquiers une entente en vertu de laquelle le consommateur ne paiera plus certains de ces frais. Malheureusement, les banques continuent d'imposer des frais à la petite entreprise, sans avis préalable: contrairement au consommateur, elle est encore pénalisée dans le cas de chèques sans provision. Le ministre tergiverse pendant que les banquiers continuent à harceler la petite entreprise.

Pas plus tard qu'hier, la Banque Royale a annoncé une hausse de certains frais bancaires, y compris une de 12 p. 100 sur les chèques sans provision. Le consommateur n'est plus forcé de payer ces frais, bien sûr, mais la petite entreprise paie des frais plus élevés pour les chèques sans provision et des frais additionnels pour encaisser ces chèques. C'est injuste.

Il est temps que le ministre tienne compte des problèmes auxquels se heurte la petite entreprise qui est souvent à la merci des grosses banques et qui ne peut rien faire pour se défendre. Le ministre a fait supprimer les frais qu'il jugeait inacceptables pour le consommateur, qu'il fasse la même chose dans le cas de la petite entreprise.

\* \* \*

## LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU RUBAN NOIR— L'ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE DU PACTE ENTRE STALINE ET HITLER

**M. John Oostrom (Willowdale):** Monsieur le Président, c'est le 23 août 1939, il y a 49 ans aujourd'hui, quelques jours avant la Deuxième guerre mondiale, que Staline et Hitler signaient un pacte qui divisait l'Europe entre l'Allemagne nazie et l'Union soviétique. Ce pacte marquait le début de l'asservissement de 300 millions d'Européens au communisme soviétique. Le Comité international du jour du ruban noir souligne cette journée pour faire progresser les libertés fondamentales derrière le Rideau de fer.

## Questions orales

Le credo de cet organisme est la liberté pour les peuples et pour les individus. Il lutte pour le rétablissement de la liberté, de la justice et pour l'indépendance en Afghanistan, en Albanie, en Angola, en Arménie, en Bulgarie, en Biélorussie, en Croatie, à Cuba, en Estonie, en Ethiopie, en Georgie, en Hongrie, au Laos, en Lettonie, en Lituanie, au Mozambique, au Nicaragua, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie, en Slovénie, au Turkestan, en Ukraine, au Vietnam et dans tous les autres pays opprimés du monde. La paix mondiale ne sera possible que lorsque tous ces pays auront été libérés.

\* \* \*

## L'AVORTEMENT

### LA POSITION DE L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, j'interviens pour dénoncer la déclaration de principe de l'Association médicale canadienne, qui a été communiquée hier. Voici ce qu'a dit cet organisme à propos de l'avortement:

Le décision de pratiquer un avortement est d'ordre médical et doit être prise privément entre la patiente et son médecin . . .

Les médecins devraient savoir qu'ils oublient une personne lorsqu'ils disent que l'avortement n'intéresse que la patiente et son médecin.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LES CONTRATS DU GOUVERNEMENT

#### LA DÉCLARATION DE LA DÉPUTÉE DE ROSEMONT—ON DEMANDE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE.

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, j'adresserai ma question au vice-premier ministre, en sa qualité de responsable de l'administration du Code d'éthique du gouvernement. La semaine dernière, trois députés du parti conservateur, la députée de Rosemont, le député de Duvernay, et plus récemment le député de LaSalle, ont indiqué qu'il existait un système de péage dans le gouvernement.

Monsieur le Président, ce matin, en conférence de presse, la députée de Rosemont a réitéré son assertion, et je cite son communiqué de presse. Elle a dit ceci, en parlant des ristournes et des contrats: «J'ai la conviction que ceci existe de façon organisée ici, et peut être mis à jour. Par ailleurs, je suis certaine qu'une enquête au criminel, avec les méthodes particulières d'un tel exercice et le genre de preuves qu'il requiert, ne réussirait pas à exposer l'existence d'un tel réseau. Le meilleur instrument, à mon sens, est une commission royale d'enquête.»